



COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

Altice-SFR Une entreprise malade de son dialogue social

Chez Altice-SFR, la dégradation accélérée du dialogue social fait peser un danger croissant sur l'entreprise, sur les conditions de travail et sur la santé des salariés. Le dialogue social, qui était naguère un pivot de l'entreprise et un amortisseur de bon niveau, que la CFDT avait contribué à créer par son approche résolument constructive, est en train de retomber au niveau le plus bas.

Mettant à profit la crise qui s'est abattue sur tous début 2020 et qui est très loin de s'achever, les salariés Télécom du Groupe Altice France subissent chaque jour un peu plus le dédain que leurs dirigeants montrent à leur égard.

Un seul exemple pourrait résumer cet état d'esprit, qui a été reçu comme une gifle par tous les salariés : tous ont ainsi pu entendre le 16 décembre dernier l'un de leurs actionnaires-dirigeant leur asséner en direct sur la WebTV interne qu'en situation de télétravail obligé, « (...) *les gens ont du temps libre, ils font des économies sur la nourriture (...)* ». Et un peu plus loin qu'« *on ne peut pas tout avoir : rester à la maison et en même temps nous demander de payer je ne sais pas quoi (...)* ».

- La fédération **F3C CFDT** rappelle que dès le 11 juin 2020, constatant à l'issue des deux premiers mois de confinement et de télétravail à 100%, le refus répété et irréversible de la direction de prendre en charge toute forme de titres-restaurant et d'indemnité d'occupation du domicile à des fins professionnelles, elle n'a eu d'autre choix que d'assigner SFR en justice (procédure en cours) pour faire respecter les droits des salariés¹.
- De la même manière, l'histoire se répète depuis quelques jours dans la gestion du chômage partiel et l'information qui en est faite aux salariés : après avoir utilisé au printemps l'arme du chômage partiel massif (2 000 salariés pour l'opérateur, 2 500 pour les boutiques), la direction place de nouveau un millier de salariés des boutiques en chômage partiel (ainsi que quelques salariés de Mayotte, confinement préfectoral oblige) sans que les salariés connaissent leur statut exact depuis bientôt une semaine (dispense d'activité ? chômage partiel ? ...). Les représentants **CFDT** des entreprises concernées, comme au printemps 2020, ont donc interpellé la direction générale, sur la nécessité d'une transparence et d'une prévenance. Là aussi, la rapidité d'exécution ne dispense pas de respecter le droit et les personnes.
- En février 2020, notre fédération **F3C CFDT** avait déjà écrit à la direction SFR pour la mettre en garde sur la dégradation de la santé des salariés suite à une vague de « plans d'accompagnements » et d'entretiens préalables. Depuis, les dossiers vides et à charge ont continué de s'accumuler et nombre de salariés SFR se retrouvent licenciés sans cause réelle ni sérieuse. Les autres rasant les murs, craignant de déplaire à l'actionnaire et accumulent fatigue, brimades et incompréhensions. Ils font même preuve de prudence en répondant positivement à un « baromètre social » dont les résultats flattent ensuite leurs dirigeants.



- En matière de restructuration de l'entreprise, la **CFDT** avait dressé le 19 novembre dernier une lettre ouverte au Directeur Général de l'activité SFR / Télécom d'Altice France pour demander des éclaircissements sur ses propos, tenus quelques heures auparavant dans une interview à La Tribune et selon lesquels « *le télé-travail [vous faisait] réfléchir à [votre] organisation* ».

Or, que constate-t-on ? L'annonce surprise le 3 février de la vente des 10 500 sites mobiles de SFR, à travers la société Hivory qui assure le déploiement et la maintenance de ces « points hauts ». Il s'agit de 60 salariés SFR, qui ont créé cette filiale il y a deux ans au sein d'Altice-SFR et qui apprennent par voie de presse leur probable externalisation.

La fédération **F3C CFDT** demande des garanties sur l'avenir à moyen terme de tous ces salariés, qui ont eu le courage de tenter cette aventure au sein de SFR-Altice.

Enfin, aujourd'hui même, c'est cette accumulation mortifère qui a amené les représentants **CFDT** et UNSa de SFR (représentativité cumulée de 90%) à faire parvenir une « Lettre ouverte aux Actionnaires-Dirigeants » sur la tournure que prennent les événements et pour un dernier rappel à la raison. En comité de Groupe Altice France, une déclaration formelle de la **CFDT** se concluait le 27 janvier dernier par la question claire, compte tenu d'un dialogue social « à la hussarde » et réduit à peu de chagrin : « *qu'avez-vous au juste à nous annoncer pour 2021 ?* ».

De plus, les augmentations de salaire à 0% en 2021 dans une société économiquement très solide et très peu impactée par la crise, les évolutions d'emplois unilatérales sans tenir compte de la réalité ou des demandes, l'absence totale d'ambition sur la prévention des risques psychosociaux, la GPEC bâclée comme rarement, les objectifs révisés au 1^{er} janvier 2021 comme si la crise s'était miraculeusement arrêtée la veille, ... autant de fondamentaux sociaux vidés de leur substance et qui constituent désormais autant de risques de troubles.

Pour la **F3C CFDT**, la cote d'alerte est dépassée et la crue sociale n'a jamais été aussi proche.

Pour la **F3C CFDT**, la rudesse du récent plan social du pôle Médias du groupe (RMC, BFM) nous inquiète.

Pour la **F3C CFDT**, le Dialogue Social n'est pas un vain mot en période de Covid et doit se traduire concrètement.

Pour la **F3C CFDT**, le Dialogue Social n'est que la partie émergée du sort qui est réservé aux salariés.

Notre fédération ne peut accepter cette situation.

¹ Les représentants CFDT de SFR ont estimé à 115 le nombre de journées en télétravail imposé en 2020 (hors boutiques, déduction faite des congés obligatoires).